

# *Le Bercaïl*

Bulletin de la Société de généalogie et d'histoire de la région de Thetford Mines

Thetford Mines, novembre 2005

Volume 14, numéro 3

## *Le Patrimoine funéraire*



Funérailles d'Irénée Jalbert, 15 septembre 1921.

Source : Société des archives historiques de la région de L'Amiante  
Fonds famille Gérard Chamberland



671, boulevard Frontenac Ouest  
Thetford Mines (Québec) G6G 1N1  
Téléphone : (418) 338-8591, poste 231  
Télocopieur : (418) 338-3498  
Courriel : [sghtm@cegepth.qc.ca](mailto:sghtm@cegepth.qc.ca)  
Site internet : <http://www.genealogie.org/club/sghtm>

# SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DE LA RÉGION DE THETFORD MINES

Organisme sans but lucratif, la Société favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et la diffusion de l'histoire de notre région. Elle permet également d'acquérir des connaissances généalogiques par la publication de ses répertoires.

Siège social : Cégep de Thetford  
671, Boul. Frontenac Ouest, Thetford Mines, Québec G6G 1N1  
Tél. : (418) 338-8591 poste 231 Télécopieur : (418) 338-3498  
Courriel : sghrtm@cegeph.qc.ca  
Web : <http://www.genealogie.org/club/sghrtm>

## CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF 2005-2006

PRÉSIDENT : DANY TANGUAY  
VICE-PRÉSIDENT : STÉPHANE HAMMAN  
SECRÉTAIRE : JEANNETTE GIGUÈRE  
TRÉSORIER : FRANÇOIS PELLERIN

### CONSEILLERS

YVES BOURASSA  
NELSON FECTEAU  
ÉMERILLE GRÉGOIRE  
ROGER LAFRANCE  
PAULINE NADEAU

## PUBLICATIONS

SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE  
SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF  
SAINT-JACQUES-DE-LEEDS  
SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINÉ  
ANGLOPHONES (CO. MÉGANTIC)  
SAINT-ANTOINE-DE-PONTBRIAND  
SAINT-NOËL-CHABANEL, THETFORD MINES  
SAINT-DÉSIRÉ-DU-LAC-NOIR, BLACK LAKE  
SAINT-MÉTHODE  
ROBERTSONVILLE  
SAINTE-MARTHE, THETFORD MINES  
SAINTE-CLOTILDE (BEAUCE)  
THETFORD MINES (ACTES CIVILS)  
SAINT-ANTOINE-DANIEL  
SAINT-ÉPHREM (BEAUCE)  
SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON  
AU-DELÀ DE L'AMIANTE  
SAINT-ALPHONSE, THETFORD MINES (bapt.)  
ASCENDANCES FAMILLES RÉGION AMIANTE  
SAINT-HENRI-DE-LÉVIS (bapt.)  
BEAULAC - GARTHBY STS-MARTYRS-CAN.  
SAINT-JULIEN-DE-WOLFESTOWN

## COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

### COMITÉ

REVUE  
INFORMATIQUE  
INTERNET

### DIRECTEUR

DANY TANGUAY  
PAULINE NADEAU  
STÉPHANE HAMANN

## HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU JEUDI : 8H15 - 20H00  
VENDREDI : 8H15 - 17H00

DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 1<sup>ER</sup> JUIN  
SAMEDI : 13H00 - 16H00  
DIMANCHE : 13H00 - 16H00

## COTISATION ANNUELLE DES MEMBRES

MEMBRE INDIVIDUEL 20,00\$, ÉTUDIANT 10,00\$  
LA COTISATION COMPREND L'ABONNEMENT À LA REVUE « LE BERCAIL »

ISSN 1192 - 599X

Les articles sont l'entière responsabilité des auteurs. Ils peuvent être reproduits avec mention de la source, sauf si l'auteur tient expressément à ses droits.

## MOT Du PRÉSIDENT:

---

Nous voilà rendus à l'automne, une autre année est sur le point de se terminer. Les vacances sont déjà loin derrière nous. Les journées raccourcissent et le froid est de plus en plus présent. Une bonne raison de demeurer à l'intérieur bien au chaud et de lire le Bercail.

Nous sommes à six mois du Congrès 2006, les préparatifs vont bien, tout le monde est affairé. J'aimerais remercier Mme Carmen Jalbert-Jacques, conseillère municipale à la ville de Thetford Mines, d'avoir accepté la présidence d'honneur de notre congrès. Mme Jalbert-Jacques est une femme bien connue dans la région et son implication ne peut être que bénéfique pour la réussite du congrès. Le comité du congrès présidé par Mme Ghislaine Gervais se réunit régulièrement afin que tout soit au point et que rien ne soit laissé au hasard. La Société a accepté un gros mandat, ce n'est pas rien que d'organiser un tel congrès. C'est la première fois que la FQSG présente son congrès à l'extérieur des grands centres. Nous avons la responsabilité de bien recevoir quelques centaines de personnes et de leur faire connaître notre belle région. Je m'adresse à chacun d'entre vous, nous avons besoin de bénévoles pour la tenue de notre congrès. Si vous avez du temps à consacrer, donnez-le à votre Société pour la réussite de ce congrès.

Depuis septembre dernier vous pouvez voir sur les ondes de la télévision régionale une série de 24 émissions intitulées « Une page d'histoire ». Cette émission est animée par Mme Ghislaine Gervais qui rencontre à chaque semaine une personne qui vient lui parler de généalogie et d'histoire. Il s'agit d'histoires de familles, de villages et de divers sujets intéressants qui méritent d'être suivis attentivement. Mme Gervais a mis beaucoup de temps et d'énergie pour réaliser ce projet. Toutes ces émissions ont été enregistrées en juin dernier pendant la canicule. Merci à tous ceux et celles qui y ont participé et merci à tout le personnel de la TVCRA.

Dans quelques semaines, la Société publiera un autre volume concernant l'histoire des rues et des quartiers de la ville de Thetford Mines. Ce volume de très grande qualité sera agrémenté de cartes et de photos. Il est réalisé en collaboration avec la SAHRA. Ce travail a été accompli en grande partie par Mme Ghislaine Gervais. Comme vous pouvez le constater, Mme Gervais est très impliquée au sein de notre Société et je tiens à la remercier publiquement.

Nous sommes au mois de novembre et, qui dit mois de novembre dit mois des morts. Alors pourquoi ne pas faire un Bercail sur ce sujet. C'est un sujet qui me tenait à cœur et qui serait intéressant de faire connaître à tous nos lecteurs. Une tel travail ne se fait pas tout seul il faut rencontrer les personnes qui œuvrent dans ce domaine. Je tiens à remercier Mme Danielle Paré de la Fabrique Saint-Alexandre, MM. Dominic Guay, Symon Audet, Jean-Guy Savoie et François Gamache. Un merci spécial à M. Jean-Claude Gamache pour cette mémoire phénoménale sur tout ce qui touche le monde funéraire d'autrefois et d'aujourd'hui.

Bonne lecture!

Dany Tanguay

# Des rites funéraires

---

Dany Tanguay

Parler de la mort et de tout ce qui l'entoure n'est pas ce qu'il y a de plus facile à faire. On fait face un jour ou l'autre à la mort et à tout le cérémonial qui l'entoure. La plupart d'entre nous a déjà rencontré un directeur funéraire pour organiser les funérailles d'un proche. Ce n'est pas ce qu'il y a de plus agréable et de plus réconfortant, mais on se doit de le faire.

## Historique

Depuis la nuit des temps, l'humain a toujours été préoccupé de son sort d'outre-tombe. Les rites funéraires ont varié selon les civilisations et les époques.

Les Égyptiens de l'Antiquité possédaient des techniques très poussées pour la conservation des corps. Des archéologues ont découvert des momies dans un état de conservation étonnante.

Le corps du défunt était confié aux paraschistes qui préparaient la dépouille mortelle. Après un séjour de 70 jours dans le natron (carbonate naturel du sodium), le défunt était lavé puis imprégné d'essences aromatiques.

Enfin, chaque membre et le corps entier étaient enveloppés avec des bandes de lin enduites d'huile de myrrhe. On inscrivait le nom du défunt, sa parenté, ses bonnes actions sur les derniers rangs des bandes. On lui mettait ses plus beaux bijoux, on le déposait dans un sarcophage avant d'être remis à sa famille.

Pour les moins fortunés, on utilisait des techniques intermédiaires mais il était très important de conserver le défunt peu importe son statut social. (1)

Les Romains parfumaient le corps de leurs défunts. On jetait un peu de poussière sur la dépouille afin que le mort puisse passer les fleuves infernaux. On déposait une pièce de monnaie dans sa bouche pour payer ce passage. Pour les esclaves et les gens pauvres, la cérémonie se déroulait la nuit. Les personnes qui suivaient le cortège, tenaient une torche allumée (funis), d'où viendrait le mot funérailles.

Pour les familles riches, les funérailles avaient lieu en plein jour. Le défunt reposait dans un cercueil où sur un lit funèbre. Un long cortège de parents, d'amis et de clients suivaient le disparu. À la tête du défilé, on retrouvait des musiciens suivis des *pleureuses* (femmes payées pour pleurer et louer le défunt), venait ensuite le victimaire (celui qui immolait les animaux favoris du défunt sur le bûcher), à l'arrière de ce dernier, le lit funèbre où reposait le cadavre parfumé, aromatisé et recouvert de fleurs. Des clients du disparu portaient ses décorations, ses honneurs et ses insignes. À la fin de la procession, on retrouvait la voiture vide du défunt.

Le cercueil précédait un bouffon qui représentait par ses gestes, sa démarche et son attitude, la personne décédée. Une fois rendu au bûcher qui était fait de bois brut, en forme de masse carrée, on déposait le cercueil et une personne de la famille y mettait le feu.

Pendant que le corps se consumait, on prononçait l'oraison funèbre. Les cendres étaient déposées dans une urne qui était placée dans la chambre sépulcrale (columbarium) ou dans un tombeau. (2)

Chez les Vikings, on inhumait le défunt avec les outils dont il s'était servi durant sa vie. Le guerrier était enterré avec une quantité d'armes, le forgeron avec son marteau, ses tenailles, son enclume et sa lime. On disposait des bijoux, des ustensiles de cuisine et des objets servant à la confection d'étoffe dans les sépultures des femmes. On se servait très souvent de bateaux pour inhumer les défunts, même s'il s'agissait d'une femme.

La dépouille d'un chef viking était déposée dans son bateau qui mesurait entre vingt et vingt-quatre mètres. Le bateau était retiré de l'eau et installé dans une fosse. On préparait une chambre funéraire derrière le mat où l'on déposait le défunt revêtu de ses plus beaux habits. On engrangeait des provisions, des animaux sacrifiés et parfois un esclave qui avait décidé de suivre son maître dans la mort. On érigeait un grand tumulus (un amas de terre) au-dessus du bateau. Pour certains chefs vikings, le bateau n'était pas déposé dans une fosse, mais brûlé. (3)

Au 19<sup>e</sup> siècle, dans nos villages, il n'y avait pas d'embaumeur. Le défunt était pris en charge par la famille. Il fallait le laver, l'habiller et le recouvrir d'un drap attaché avec des épingles. Le défunt ne portait pas de chaussure. Le cadavre était déposé sur un lit dans une chambre ou sur des planches installées sur des chevalets. Les visiteurs pouvaient venir le saluer une dernière fois. On priait et on récitait des chapelets à des intervalles réguliers. On veillait la personne jour et nuit. Le menuisier du village fabriquait gratuitement le cercueil avec des planches de pin ou de sapin fournies par la famille du défunt. On y ajoutait des poignées de fer de dix sous comme celles que l'on retrouve sur des coffres.

Ensuite, on plaçait le défunt dans le cercueil. Le couvercle était cloué lorsqu'on était rendu à l'extérieur de la maison. La tombe était transportée jusqu'à l'église sur les épaules de six hommes qui se relayaient à tour de rôle. Peu importe la distance, le mort était porté sur les épaules des hommes par respect pour la personne décédée. Les paroissiens se découvraient et/ou s'agenouillaient au passage du cortège. Après le service religieux, on déposait le défunt dans une fosse au cimetière. L'hiver, on mettait la dépouille dans la charnière ou dans une grande fosse que le bedeau avait creusée à l'automne. On plaçait de la paille sur chacun des cercueils. Le printemps venu, on enterrait les défunts dans leurs lots respectifs. (4)

À l'arrivée des directeurs funéraires, on a commencé à embaumer les défunts. Aujourd'hui, chaque maison funéraire a son salon et parfois même plusieurs pour l'exposition des défunts. Aller jusqu'à environ une cinquantaine d'années, l'exposition du corps se faisait au domicile du disparu. De nos jours, le défunt, quand il est exposé, l'est moins longtemps. Parfois avec son corps, d'autres fois avec ses cendres. Le domaine funéraire a beaucoup changé depuis quelques décennies.

## Services

De nos jours, les maisons funéraires offrent un éventail de services à leur clientèle. Les funérailles traditionnelles : exposition du corps dans un cercueil de bois ou d'acier, suivie des funérailles avec le corps à l'église et de l'inhumation au cimetière. Les funérailles semi-traditionnelles : même procédé que les funérailles traditionnelles sauf que la personne est incinérée avant son inhumation ou son installation au columbarium. On peut dans ce cas, acheter quand même un cercueil dans lequel la personne sera incinérée ou bien louer un cercueil. S'il y a location, la personne est déposée dans une boîte conçue spécialement pour la crémation. Une personne peut être incinérée sans embaumement et le service funéraire se déroule en présence des cendres. Les maisons funéraires offrent différents modèles d'urnes. Le columbarium est un espace aménagé et réservé pour déposer les vases contenant les cendres. On peut acheter une concession comme on achète un lot au cimetière et ce pour la même durée. Les pré-arrangements permettent aux personnes d'exprimer leur choix : cercueil, funérailles, etc. Le montant payé est déposé en fiducie ou bien les frais sont payés au moment du décès de la personne. Les maisons funéraires offrent également des services complémentaires : comme l'annulation de cartes et diverses demandes à d'autres organismes. De plus en plus de gens choisissent la célébration de la parole au salon funéraire. (5)

1- <http://pages.infinit.net/thanato/tanathopraxie.htm>

2- [www.dicoperso.com](http://www.dicoperso.com)

3- <http://agora.qc.ca>

4-Bulletin de recherches historiques, Vol XXX, no 5, mai 1924, pages 153-154

5-Courrier Frontenac, 7 novembre 2003, pages c4-c5



Collection privée Dany Tanguay

# Les funérailles mémorables à Thetford Mines

Dany Tanguay

## Sept morts à la mine Bell (1938)



Intérieur de l'église St-Alphonse à l'occasion des funérailles des sept victimes du glissement de terrain à la mine Bell Asbestos. Le 7 décembre 1938.

Source: Société des archives historiques de la région de L'Amiante - Fonds Galerie de nos ancêtres de l'or blanc (Donateurs: G. Lamonde et Léonidas Lachance).

Le mercredi 7 décembre 1938, sept travailleurs de la mine Bell sont morts ensevelis par une masse de roc qui s'était détachée du tunnel où ils travaillaient. Les victimes sont: Albert Lemieux 37 ans, échevin, Adolphe Théberge 35 ans, Edmond Emery 43 ans, Donat Grégoire 42 ans, Ludger Aubut 46 ans, Louis Nadeau 54 ans et Joseph Perron, 44 ans. Il y a maintenant 34 orphelins à Thetford Mines. (1)

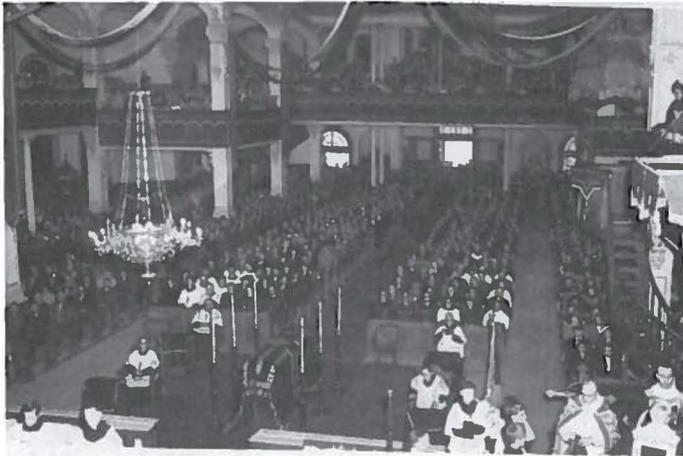
La cérémonie est présidée par M. le curé Pierre Poulin. L'église Saint-Alphonse est remplie à pleine capacité. Les allées centrales sont réservées pour les familles et les invités. Tous les curés des paroisses avoisinantes sont présents. Les cercueils d'Edmond Emery, Louis Nadeau et Joseph-A. Perron sont recouverts du drapeau britannique. Étant des vétérans de la Grande Guerre 1914-1918, ils ont droit à cet honneur. Ce sont des militaires qui portent leurs cercueils.

Les sept cercueils sont placés côte à côte. Parmi les invités l'honorable Henry L. Auger, représentant du gouvernement provincial, M. Tancrede Labbé, député du comté, le maire Joseph T. Beaudoin, l'honorable Lauréat Lapierre, shérif de Québec, plusieurs députés des comtés avoisinants, M. Oliva Cyr, président du syndicat de l'amiante d'Asbestos, les représentants des compagnies minières, MM. O.C. Smith, L. Smith, Herby Smith, S. Smith, G. Smith, J.G. Ross, J.T. McCallum, Georges Dick, A.L. Penhale, G.T. Jenkins, E.L. Rainbath, Téléphore Roy, Andrew Johnson et G.A. McClintock. Les militaires étaient représentés par la 15<sup>e</sup> Compagnie, le Corps de Génie et la 5<sup>e</sup> Armée de Troupe, le sergent instructeur Dagenais, du 22<sup>e</sup> Régiment et le sergent-major Patrick Lachance.

Au cimetière, les sept cercueils sont placés au pied du Calvaire pour les dernières prières. Le clairon sonne une dernière fois et on inhume les victimes dans leurs lots respectifs.(2)

## Mgr Ernest Dubé, P.D., V.F. (1895-1950)

Mgr Ernest Dubé est décédé d'une crise cardiaque le 13 août 1950 à l'hôpital Saint-Joseph. Transporté d'urgence pendant la messe dominicale, il est mort durant l'après-midi.



Décès du curé Ernest Dubé, 17 août 1950. Source : Société des archives historiques de la région de l'amiante - Collection Gaétan Boucher.

Né à Saint-Philippe-de-Néri, il est le fils de Louis Dubé et Cédulie Massé. Il étudia au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et il fut ordonné prêtre le 21 mai 1921. Il desservait la paroisse Saint-Alphonse depuis le 22 mars 1944.

C'est dans le salon du presbytère que la dépouille de Mgr Dubé est exposée en chapelle ardente. Le service funèbre est présidé par Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec. (3)

Pour permettre à plus de gens d'assister aux funérailles de Mgr Dubé, deux services furent chantés. Un premier à 7h30 présidé par son neveu, l'abbé Armand Dubé, assisté des abbés H. Masson et G. Dumais. Plusieurs employeurs de la ville donnèrent congé à leurs employés pour leur permettre d'assister aux funérailles de leur estimé curé. Sur les édifices publics les drapeaux sont en berne et la radio locale diffuse plusieurs émissions spéciales.

A part la famille immédiate, plusieurs prêtres, frères de la région et de l'extérieur assistent aux funérailles de Mgr Dubé. Il en vient de partout! On remarque également la présence du maire de la ville et Ministre d'Etat, M. Tancrède Labbé, M. Jean Marchand, secrétaire-général de la C.T.C.C., et autres dirigeants syndicaux, des représentants des compagnies minières : MM. AL. Penhale, Denis Marcotte, Georges Jenkins et H. McNaughton de l'Asbestos Corporation, de Georges-G Robinson de la Johnson's Co., Georges W. Smith de la Bell Asbestos, M. Albert Lamonde, chef de la police de la ville, ainsi que plusieurs autres personnes.

A cette occasion on a fait appel aux deux maisons funéraires de la ville pour l'organisation des funérailles. Viateur Lavallière de la Maison Jos. Lavallière et fils a procédé à l'embaumement et a donné le cercueil. La Maison Napoléon Hébert a fourni la fausse-tombe et a assumé la direction des funérailles.

Mgr Dubé est inhumé dans un caveau sous le calvaire du cimetière Saint-Alphonse. (4)

### **Tancrède Labbé (1887-1956)**

Depuis 1912, il était commerçant en gros à Thetford Mines. Ancien maire de Thetford Mines (1931-1937 et 1947-1951) et député provincial (1936-1939 et 1940-1957), Tancrède Labbé est décédé le 13 décembre 1956, à l'âge de 69 ans. Né à East Broughton le 17 juin 1887, il était le fils de Théophile Labbé et Odélie Beaudoin.(5)



Tancrede Labbe, 1956  
Source : SAHRA - Fonds  
galerie de nos ancêtres de  
l'or blanc (Donateur :  
Monique Corriveau).

C'est sous la présidence du chanoine Jean-Paul Lachance, assisté des abbés Benoit Lachance et Jean-Charles Baillargeon, tous trois neveux du défunt, que sont célébrées les funérailles de Tancrede Labbe. Les curés des paroisses de la ville et d'autres régions du Québec sont venus assister également à la cérémonie. Le cortège arrive à l'église avec à sa tête M. Albert Lamonde, chef de police, suivi de neuf landaus de fleurs.

Parmi les invités on remarque la présence du Premier Ministre de la province de Québec, M. Maurice Duplessis. Il est accompagné entre autre de Johnny Bourque, Ministre des Terres et Forêts, Antonio Barrette, Ministre du Travail. M. Daniel Johnson, député de Bagot, et de plusieurs autres députés de la législature québécoise. Les maires et échevins de la région sont également présents ainsi que les représentants des mines; G. W. Smith de la Bell Asbestos, M. Georges Robinson de la Johnson's Co, MM. J.A. Wayland, Léopold Leclerc et Philémon Payeur de l'Asbestos Corporation. Il faut noter également la présence de plusieurs citoyens de Thetford Mines.

M. Labbe laisse dans le deuil, son épouse Anne Lachance, son fils François Labbe, époux de Marthe Loubier, sa fille Suzanne, épouse du Dr Patrick Laughrea, et sa bru Jeanne-d'Arc Dubois, épouse de feu Jean-Marc Labbe. (6)

### **Yves Landry (1938-1998)**

L'ambassadeur de la ville de Thetford Mines est décédé le 15 mars 1998 à St-Petersburg en Floride. Il est âgé de 60 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Mme Henriette Laplante, sa fille Danielle et ses deux fils Jean et Philippe.

Le 21 mars, les funérailles sont célébrées à l'église Saint-Alphonse de Thetford Mines. Elles sont présidées par l'abbé Patrice Vallée. La veille, à l'église Assumption de Windsor en Ontario, un service a été célébré en présence de 1000 personnes. Parmi elles, on y retrouvait le premier ministre Jean Chrétien ainsi que les dirigeants et employés de Chrysler. Par la suite, le corps de M. Landry a été transporté à Thetford Mines.

Plus de 2000 personnes se sont entassées à l'intérieur de l'église Saint-Alphonse pour rendre un dernier hommage à Yves Landry. Un cortège de véhicules Chrysler, précédé de trois landaus de fleurs, l'ont conduit à son dernier repos.

L'abbé Vallée a décrit le défunt comme suit : «Il était taillé tout d'un bloc. Il se donnait tout entier. Il avait de l'ambition mais jamais au détriment des personnes».

Plusieurs personnalités ont assisté à l'événement dont le maire de Thetford Mines, M. Henri Therrien, les députés Roger Lefebvre et Jean-Guy Chrétien, Me Marcel Aubut, un ami personnel, Mme la lieutenant-gouverneur, Lise Thibault, M. Marcel Massé, M. Raymond Garneau, M. Robert Guy Scully, M. Ronald Corey, M. Mario Tremblay et M. Gilles Bergeron de Bergeron Automobiles. Plusieurs maires de la région étaient présents dont le préfet de la MRC de L'Amiante M. Fernand Huot.

Toutes ces personnes n'avaient que de bons mots envers M. Yves Landry : sa gentillesse, sa présence, l'homme exceptionnel, sa force, sa vigueur, sa passion, sa générosité, son enracinement pour sa région natale.

M. Gaétan-Yves Landry repose désormais au cimetière Saint- Alphonse de Thetford Mines. (7)

### **Jean Dupéré (1945-2002)**

M. Dupéré est décédé à son domicile le 3 décembre 2002, à l'âge de 57 ans. Il était l'époux de Mme Michelle Thibert et le père de Mathieu, Simon et Catherine.

Les funérailles ont eu lieu le 7 décembre 2002 à l'église Saint- Alphonse de Thetford. Plusieurs personnes se sont déplacées pour rendre hommage à M. Jean Dupéré.

Le 9 décembre, le cortège transportant M. Dupéré a quitté la région pour Montréal. Le cortège a fait un bref arrêt devant la mine Lac d'Amiante où les sirènes ont retenti pour saluer une dernière fois le président de Lab Chrysotile. M. Dupéré repose dans un cimetière de la région de Montréal.

Plusieurs personnes ont tenu à le saluer une dernière fois : le maire de Thetford Mines, M. Laurent Lessard , qui a mentionné que le décès de Jean Dupéré était une grande perte pour la région. M. Jean Larose, président du Syndicat, a salué l'ardent défenseur de la région. MM. Raymond Setlakwe, Marc Bouliane et Gérard Binet ont parlé de M. Dupéré comme le défenseur de l'amiante à tout point de vue. (8)

#### Référence

- 1- Le Canadien, vendredi 9 décembre 1938, page 1
- 2- Le Canadien, jeudi 15 décembre 1938, page 1
- 3- Le Progrès de Thetford Mines, 9 août 1950, pages 1 et 13
- 4- Le Progrès de Thetford Mines, 16 et 23 août 1950, pages 1, 5 et 12
- 5- Le Progrès de Thetford Mines, 13 décembre 1956, page 1
- 6- Le Progrès de Thetford Mines, 18 décembre 1956, pages 1 et 4
- 7- Courrier Frontenac 21 mars 1998, cahier B, pages 19 et 20  
Courrier Frontenac 28 mars 1998, cahier A, pages 24 et 25
- 8- Courrier Frontenac, 6 décembre 2002, cahier A, pages 14-15  
Courrier Frontenac, 13 décembre 2002, cahier A, page 3

### Saviez-vous que...

Avant les années 20, il n'y avait pas de fleurs près du défunt. C'est une coutume qui viendrait des Anglais.

# Cimetière Saint-Alphonse

---

Ghislaine Gervais

## Premier cimetière (1885-1892)

Le premier cimetière de la Mission Saint-Alphonse fut installé près de la première chapelle. Il occupait un petit espace situé entre la rue Saint-Alphonse sud, la voie ferrée du Québec Central Railway et la chapelle de la Mission. Cléophas Adams dans son volume sur la ville de Thetford Mines, nous le décrit ainsi : «Lieu béni du dernier repos, entouré d'une haute clôture blanche, où les paroissiens avaient la pieuse et sainte coutume d'aller, chaque dimanche, s'agenouiller sur une tombe... Une grande porte et deux petites latérales en fermaient l'entrée. Au centre, une grande croix noire veillait sur ceux qui y reposaient.» (1) De nos jours, ce cimetière serait situé approximativement sur l'emplacement du Centre paroissial qui loge le Club de l'Âge d'or Saint-Alphonse et La Vigne.

En consultant le livre des prônes de la paroisse Saint-Alphonse, nous pouvons lire en date du 28 novembre 1886 « une contribution au cimetière par Thomas Paradis » en date du 5 décembre 1886 « une contribution au cimetière de par Sinaï Simoneau, père ». L'on peut donc affirmer que les paroissiens se préoccupaient de leur cimetière. De quelle nature était donc cette contribution ? En argent, en travail, en chargement de bois... pour l'instant aucun document ne nous éclaire sur ce point.

En quelques années le cimetière fut rempli à pleine capacité. Il faut dire que de nombreuses familles étaient venues s'installer dans la paroisse, attirées par le travail dans les mines. La population croissant rapidement, il était normal que les décès augmentent également et, en tenant compte que le cimetière ne pouvaient pas s'agrandir, il devint désuet.

## Deuxième cimetière

Ce projet de second cimetière fut discuté suite à deux évidences du temps. Le premier cimetière se révélait être trop petit et la construction d'une nouvelle église devenait une priorité. La première élection des syndics eut lieu le 2<sup>e</sup> dimanche de juillet 1892, en faisaient partie : M. le curé J.A. D'Auteuil (président), Thomas Camden (2<sup>e</sup> syndic) et Honoré Langlois (3<sup>e</sup> syndic). Leur première délibération se fit en date du 24 juillet suivant et les syndics décidèrent de situer l'emplacement du nouveau cimetière à environ un demi mille de la nouvelle église, sur la rue Notre-Dame, aujourd'hui près du pont de la fonderie. (2) Ce cimetière serait certes plus grand mais aussi beaucoup plus isolé. Cléophas Adams nous raconte à ce sujet que « M. le curé avait fait alors appel à la bonne volonté des paroissiens pour déblayer et niveler le terrain très accidenté à cet endroit ». (3) « quatre arpents de front sur trois quarts d'arpent de profondeur plus ou moins ». (4)

Les corps ensevelis dans le premier cimetière y furent transportés. C'est donc le 7 octobre 1894 que les fidèles assistèrent à la bénédiction solennelle du nouveau cimetière, par Mgr L. N. Bégin, archevêque de Québec.

Dans le livre des prônes de la paroisse Saint- Alphonse , en date du 18 février 1900, on peut y lire «qu'il fut décidé de faire des barrières plus grandes au cimetière afin de permettre d'entrer avec les voitures dans le cimetière». Il s'agissait naturellement de voitures tirées par des chevaux. Le 30 septembre de la même année, il est écrit «que le vieux cimetière soit relevé et les corps transportés dans le neuf. Les entrepreneurs furent Napoléon Cyr et Louis- Émile Morin, au coût de \$395, ». Si on se fie à cette lecture, nous pouvons affirmer que le transport des corps, d'un cimetière à l'autre, prit plusieurs années. Enfin en date du 27 avril 1901, il est marqué «qu'il faut vendre des lots au cimetière. M. le curé ou les marguilliers en charge sont autorisés à signer des contrats de vente de ces lots».

C'est vers la fin de l'année 1910 que l'on délibère à nouveau sur le cimetière. C'est à la suite de plaintes déposées par des citoyens que le Conseil d'hygiène de la province de Québec envoya le Dr Léo Parizeau afin qu'il fasse l'inspection des conditions sanitaires de ce cimetière. Ce dernier effectua sa visite au cimetière, le 4 décembre 1913. Par la suite, il rédigea son rapport et fit également croquis des lieux. « Il remarque qu'un mélange de serpentine effritée et de gros cailloux rend le sol du cimetière compact et imperméable comme de l'argile. Des travaux de drainage n'empêchent pas l'eau de se répandre partout à la surface du cimetière compte tenu que le sol ne l'absorbe pas. Pour drainer l'unique caveau du cimetière, on a fait passer sous le chemin public, un tuyau aboutissant à un drain constitué par une rigole qui descend à la rivière Thetford. Le docteur Parizeau en vient donc à la conclusion que les lieux sont insalubres». (5)

### Troisième cimetière(1911 à nos jours)

Compte tenu de l'insalubrité des lieux, il fallait résoudre ce problème, de là vint la décision de localiser un nouveau cimetière. Il était situé « sur une partie des lots 24 et 25 du 4<sup>e</sup> rang du canton de Thetford. Il s'agissait d'une partie de la terre appartenant à M. J.S. Hébert» (6) Il fut inauguré en 1911. Cependant, ce ne fut que plusieurs années plus tard que s'effectua le transport des restes mortuaires de l'ancien cimetière au récent. La première entrée fait face à la rue Bédard et l'autre à la rue Charest. C'est cette dernière qui donne actuellement accès au cimetière

Dans les procès- verbaux de la ville de Thetford Mines, en date du 14 novembre 1922, il est proposé par Aristide Roberge secondé par Antoine Genest : « Qu'un avis soit donné à Charles Gauthier l'avertissant de défaire pour cet hiver la clôture du champ de course, le long du chemin du cimetière, afin d'empêcher qu'il se ramasse de la neige dans ce chemin». (7)

Une période de seize ans s'écoule avant d'avoir d'autres renseignements sur le cimetière. En effet, c'est le 24 juillet 1938, au livre des prônes de la paroisse Saint- Alphonse , qu'on peut y lire : « Signature des quittances de prix de vente des emplacements de l'ancien cimetière qui forment partie de la subdivision du lot no 24B du cadastre pour le 5<sup>e</sup> rang du canton de Thetford».

L'on parle de l'entretien du cimetière pendant l'hiver, en date du 6 août 1942 : « Entretien du chemin du cimetière, au cours de l'hiver, pour les voitures automobiles. J.A. Bégin s'engage à entretenir le chemin moyennant un coût de \$450 par année, pour un terme de trois ans. (8)

C'est le 1<sup>er</sup> septembre 1946, que l'on écrit une note concernant le terrain où se situait le deuxième cimetière : « Consentir à une quittance en faveur de Harold Rivière Lynn sur l'achat d'un lopin de terre affecté autrefois par un cimetière. M. Lynn paya ce terrain \$2,674.56». (9)

L'année 1947 nous apprend bien des choses. Le 19 février une note dit « déplacer le calvaire du cimetière pour le centrer afin qu'il domine tous les autres mausolées. Faire un grand nettoyage tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du charnier ». Puis, le 31 août, un titre attire ma curiosité : « Impressionnante cérémonie au cimetière St- Alphonse ». L'on peut ensuite y lire la description de cet événement. « Émouvant spectacle de la statue de Saint-Alphonse installée sur un char magnifiquement décoré, portée en procession jusqu'au cimetière, escortée d'une foule nombreuse, chantant et priant. Le char allégorique, mis à la disposition de la paroisse, par l'Asbestos Corporation par l'entremise de Jos Blais, était escorté par la garde paroissiale et par notre fanfare. La chorale était sous la direction d'Henri Paquet. Le curé Dubé occupait l'automobile de Gédéon Fillion, un micro faisait entendre sa voix. Il y avait environ 4,000 personnes. La statue de Saint- Alphonse fut restaurée par Antonio Bélanger et Roland Bizier. Au cimetière, elle fut placée sur un immense piédestal . Le cimetière fut décoré par J. H. Dusseault aidé de Ludger Grégoire. L'installation électrique faite par Alphonse Roy et --- Camiré. Cette installation fut fournie gratuitement par l'Asbestos Corporation et le courant par la cité de Thetford Mines. Des hauts-parleurs furent installés par J. L. Lallier. La police municipale assura le service d'ordre. La statue fut bénite par le Père Lucien Lapierre s. v. Il était accompagné de l'abbé Henri Masson (diacre) et l'abbé J. Ch. Baillargeon (sous-diacre). Furent présents, l'abbé Jean-Paul Lapierre, l'abbé Nelson Roberge et tous les Frères du Collège de La Salle. Le sermon fut prononcé par l'abbé N. Roberge. La foule chanta le Pater Noster, le Magnificat avec les flambeaux haut levés. La fanfare joua des marches funèbres. La chorale chanta le De Profundis. Pour clore, le curé Dubé entonna le chant du Liberia. Le son du « Last Post » marqua la fin de cette manifestation».

C'est le 28 octobre 1947 que la Fabrique St-Alphonse acceptait l'offre d'un terrain de Laurier Monfette, mesurant 70 pieds de longueur par 35 pieds de profondeur sur la limite nord du cimetière, pour l'érection du calvaire devant faire face au monument de St-Alphonse Pour sa part, la Fabrique s'engageait à rétrocéder au donneur sur la partie ouest du calvaire, un lot du cimetière (pour lui et sa famille) de 16 pieds par 20 pieds et à perpétuité. Le donateur s'engageait à consulter M. le Curé avant d'y installer un monument sur ce lot ». (10)

Enfin, le 30 novembre de la même année, il y avait entente entre les trois paroisses (St-Noël-Chabanel, Notre-Dame et St-Alphonse) pour l'entretien du cimetière. « Attendu que les paroisses Notre-Dame et St-Noël font enterrer leurs morts dans notre cimetière, elles devront contribuer aux frais d'entretien qui s'élèvent annuellement à \$1,150.

La paroisse Notre-Dame donnera la somme de \$300 à partir du premier janvier 1948 et cela pour cinq ans et la paroisse St-Noël remettra la somme de \$150. La paroisse St- Alphonse paiera la différence soit \$700. Il reste entendu que les deux paroisses paieront le fossoyeur chaque fois qu'elles le demanderont pour la sépulture de l'un de leur défunt. L'usage du charnier sera gratuit ». (11)

C'est le 27 juin 1948 qu'avait lieu la bénédiction officielle du calvaire et du morceau de terre donné, dans l'agrandissement du cimetière. D'ailleurs, un autre agrandissement se fera l'année suivante. En effet, en date du 25 décembre 1949, nous pouvons lire dans le livre des prônes de la paroisse St- Alphonse : « Acceptation d'une parcelle de terrain additionnelle donnée par J. L. Monfette, pour l'agrandissement du cimetière, préparé par le notaire Antoine Dumais ». La dernière note concernant le cimetière, est datée du 22 décembre 1952 et nous pouvons y lire « La paroisse Notre-Dame paiera la somme de \$300 pour l'entretien du cimetière ». Au fil des ans, le cimetière St- Alphonse s'est agrandi mais je n'ai aucun autre document pouvant décrire son évolution.

1-Adams Cléophas, Historique de Thetford Mines, page 17

2-Idem, page 30

3-Idem, page 34

4-Prônes de l'église Saint- Alphonse

5-Idem 3 page 210

6-Idem 3 page 210

7-Procès Verbaux de T.M. tome 4, page 283

8-Livre des prônes de la paroisse Saint- Alphonse

9-Livre des prônes de la paroisse Saint- Alphonse

10-Livre des prônes de la paroisse Saint- Alphonse

11-Livre des prônes de la paroisse Saint- Alphonse

### Saviez-vous que...

Pour annoncer un décès dans la paroisse, on fait sonner les glas : trois coups pour un homme et deux coups pour une femme.

En 1967, une fausse-tombe en bois coûtait \$25.00. Il fallait payer \$30.00 pour six porteurs, \$10.00 pour un taxi 7 passagers et 10.00\$ pour quatre diffusions d'un avis de décès à la radio. (1)

1- Yves Bourassa, facture de Joseph Lavallière

# Cimetière Saint-Maurice

---

Dany Tanguay

## Premier cimetière (1906-1969)

C'est à l'assemblée de la Fabrique du 7 août 1910 que les marguilliers autorisent le curé Théophile Houle à signer le contrat d'achat d'un terrain appartenant à l'Asbestos Corporation situé sur le boulevard Caouette (autrefois Pie XI). Il s'agit des subdivisions 72-73-85 et 86 du lot 558. La proposition se lisait comme suit : «Proposé par Jos Châteauneuf, secondé par Adolphe Simoneau que le Rév. Théop. Houle curé, soit autorisé à signer le contrat avec la compagnie. Adopté à l'unanimité.» (1)

Ce n'est que le 11 mai 1913, lors d'une autre assemblée, que l'on autorise le curé Houle à faire diviser les lots dans le cimetière d'après un plan proposé par l'arpenteur Lefebvre, qui est basé sur le modèle du cimetière de Beauceville. Il est stipulé que les lots devront avoir 10 pieds par 13 pieds de long et le prix est fixé à 15\$. Le lot est la propriété du père de famille. Si d'autres personnes désirent être inhumées dans ce lot, ils devront avoir la permission du propriétaire et du curé, en plus ils devront verser la somme de 1\$ à la Fabrique. (2)

À l'assemblée du 26 avril 1931, il est question de la clôture du cimetière qui doit être refaite à neuf. Elle fera trois côtés du cimetière et sera en poteaux de cèdre avec de la broche. Pour la partie avant du cimetière, on installera une petite clôture de fer. Lors de cette assemblée, on fait indirectement mention de la crise économique lorsque l'on note qu'il y a d'autres travaux à faire dans le cimetière: réparer le calvaire, le charnier, etc. On ajoute ceci : «mais vue la misère des temps présents, la Fabrique procédera en faisant quelques travaux chaque année.»(3)

On fait état lors de l'assemblée du 27 juin 1942, qu'il n'y a plus de lot à vendre et pratiquement plus de place pour les fosses communes. Avec une gracieuseté de l'Asbestos Corporation, on décide d'aménager la partie non utilisée du cimetière avec de la terre. On doit procéder également à la division des nouveaux lots, faire les allées, choisir l'endroit pour les fosses communes. On doit aussi engager des hommes pour procéder à ces travaux.(4)

Suite au réaménagement paroissial et l'ouverture du nouveau cimetière, on ne reparle presque plus du premier cimetière, si ce n'est pour déplorer qu'il se commet du vandalisme et qu'il est devenu un lieu de rendez-vous pour certaines personnes. En 1993, la fabrique de Saint-Maurice décide qu'il est temps de régler le cas du premier cimetière. On propose de recouvrir le site de concassé tout en permettant à ceux qui le veulent de faire exhumer leurs proches. Lors de l'assemblée des paroissiens du 29 mai 1994, le projet est présenté comme suit : «Récupérer les monuments et les rassembler au centre du cimetière, recouvrir la surface de résidu minier et recouvrir de pierres concassées. Une croix en acier sera érigée, entourée de gros blocs d'amiante, trois réflecteurs de 400 watts éclaireront le cimetière et la clôture sera réparée. Le coût approximatif est de \$77 565.»

Le projet est accepté par l'ensemble des personnes présentes. Les Entreprises Ernest Beaudoin Ltée décrochent le contrat avec sa soumission de \$88 390. (5)

Plusieurs personnes sont contre ce projet et elles n'hésitent pas à recourir aux tribunaux pour faire retarder les travaux. Elles obtiennent un moratoire pour une période de 10 jour, soit jusqu'au 22 septembre 1994. Cette injonction est prolongée jusqu'au 18 octobre. La cause demandée par le comité «A la mémoire de nos ancêtres» est rejetée par le juge Dufour le 17 janvier 1995. La Fabrique a le feu vert pour procéder aux travaux. (6)

## Deuxième cimetière

Lors de l'assemblée de paroisse du 7 septembre 1952, il est question pour la première fois du nouveau cimetière. Il est proposé d'acheter un terrain de 2 arpents de large par 15 de long, situé sur la rue Johnson, et dont la propriétaire est Mme Adélarde Royer. La proposition est adoptée à l'unanimité par les participants. La résolution est entérinée le 19 octobre suivant, lors d'une assemblée de la Fabrique. Le même projet avait reçu l'aval de Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec. Lors de cette réunion, on autorise le marguillier en charge, M. Théodore Lemieux, et le curé Edwin Doyle, à signer le contrat d'achat. Après avoir mesuré le terrain, l'arpenteur, Benoît Allaire, mentionne dans son rapport que le terrain situé entre le chemin public et la sucrerie, mesure en fait 11 arpents 72 centièmes. Durant l'assemblée tenue le 16 novembre 1952, on rectifie la résolution passée lors de celle du 19 octobre. Le 23 novembre, on tient une autre assemblée des paroissiens qui acceptent la nouvelle résolution avec ses modifications. Le nouveau cimetière ne servira à l'inhumation des défunts qu'à la fin des années soixante. (7)

À la réunion du 9 juillet 1955, on accepte le plan de vente des lots pour le cimetière. Le 22 juillet, le conseil accepte une soumission commune de MM. Fernand Nadeau et Edouard Royer pour l'asphaltage des allées du cimetière. (8)

En juin 1969, le Conseil de la Fabrique Saint-Maurice propose des amendements au règlement qui régit les lots du cimetière. L'article 25 mentionne que le prix d'un lot de 10 par 12 est de \$35.00 et celui d'une fosse commune \$12.50. L'article 10 stipule que le propriétaire d'un lot paiera annuellement \$5.00 pour l'entretien du lot et \$3.00 pour une fosse commune. L'article 12 fait mention que le lot devient propriété de la fabrique si son propriétaire n'a pas payé l'entretien depuis 3 ans.

Les amendements proposés sont les suivants: que le propriétaire pourra continuer de payer \$5.00 pour l'entretien de son lot ou bien payer \$115.00 pour 99 ans. Pour les nouveaux acheteurs, le prix d'un lot demeure le même mais l'entretien est de \$150.00 et de \$50.00 pour une fosse commune. (9) Aujourd'hui, la tarification est différente de celle de 1969.

Au milieu des années 1970, on procéda au déménagement de plusieurs corps et de monuments du premier cimetière au nouveau.

1-Livre des minutes 1906-1943, page 40

2-Idem, page 64

3-Idem, page 188

4-Idem, page 285

5-Livre des minutes 1990-1995, 20 octobre 1993, 29 novembre 1993, 14 mars 1994, 12 mai 1994, 4 juillet 1994, 11 avril 1995.

6-Courrier Frontenac, 18 septembre 1994, 25 septembre 1994  
Le Soleil, 1<sup>er</sup> mai 1995

7-Livre des minutes 1943-1969, pages 65-66-67-68-69-70

8-Idem, pages 84 et 112

9-Amendements au règlement qui régit les lots du cimetière, juin 1969, Conseil de Fabrique de Saint-Maurice.

76 rue BUNAIS Ouest Téléphone: FE 5-8223

THETFORD MINES 30 Dec 1958

M. Succession M. [REDACTED]

EN COMPTE AVEC

**JOS. LAVALLIERE & Fils**  
DIRECTEUR FUNERAIRE  
Embaumeur diplômé — Service d'ambulance  
Service de morgue — Salons Funéraires  
Service oxygène médical à domicile

CONDITIONS: Intérêt de 6% après 30 jours.

Cercueil	
Embaumement	
Décoration	
Salon	
habit	
boite	
Furniture posee	
Corbillard	
	\$ 750.00
Taxe 5% sur 580.00	29.00
Transport hebdomadaire	10.00
Service Oxygène	5.00
1 Taxi	6.00
3 vis. décès a 2.00	6.00
faisonneur	5.00
Total 1959	\$ 811.00
Paiement par Lavallière & Fils	

Facture de Joseph Lavallière du 30 décembre 1958  
Source : Yves Bourassa

# Interprétation des monuments à Thetford Mines

Dany Tanguay



Cimetière St-Alphonse  
Collection privée Dany  
Tanguay

**La croix :** Symbole religieux le plus représenté dans les cimetières. Elle nous remémore la crucifixion du Christ. On en retrouve en bois et en fer forgé. Le climat nordique que nous connaissons a eu raison de ces croix de bois qui ont presque complètement disparu de nos cimetières. On peut en retrouver encore en fer forgé mais elles sont de plus en plus rares. C'est dans les vieilles parties des cimetières que l'on retrouve ces croix. Vous pouvez en voir encore dans le cimetière Saint-Alphonse dont celle de la famille Paquet. Celle-ci date de 1927. Le nom du défunt est inscrit sur une plus petite croix gravée à l'intérieur de la plus grande. Il n'y en a aucune dans celui de Saint-Maurice.

Ces croix ont été installées au début des années 1910. Elles étaient faciles à faire et le coût était peu élevé. Elles étaient ainsi accessibles aux gens moins fortunés de notre communauté. Malheureusement, le temps a fait son œuvre et les inscriptions sont devenues illisibles. Par contre, les inscriptions sur la croix des Paquet sont encore lisibles. Elle a probablement été fabriquée par un forgeron qui s'est servi de l'aluminium comme métal.



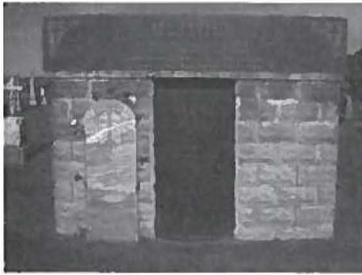
Cimetière St-Alphonse  
Collection privée Dany Tanguay

**Les Anges :** Dans la religion catholique l'ange occupe une place prépondérante. On fait mention à maintes reprises dans la bible, d'apparition d'anges. Chacun a son ange gardien qui veille sur sa personne. C'est l'ange qui conduit notre âme vers le ciel. On représente l'ange sous les traits d'un homme ou d'une femme. C'est un symbole de pureté et de jeunesse; c'est pour cette raison que l'on en retrouve plusieurs sur les tombes des enfants. Quand un enfant décède on dit toujours que c'est un petit ange qui vit près de Dieu. Celui sur le monument de la famille Mathieu est représenté par une femme adossée à une croix. Il est assez impressionnant.



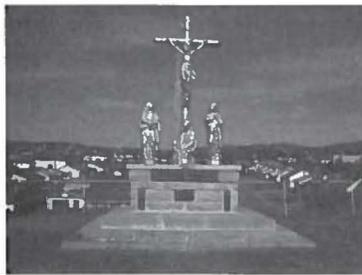
Cimetière St-Alphonse  
Collection privée Dany  
Tanguay

**Les Obélisques :** L'apparition des obélisques dans nos cimetières pourrait s'expliquer par notre proximité des États-Unis. Ce type de monument est de tradition réformiste. Pour nous différencier des protestants qui ont aussi des obélisques dans leurs cimetières, on a ajouté une croix à leur sommet. De cette façon, tout le monde va savoir que le défunt était un bon catholique. Par exemple, celui de la famille G. Lessard est noir et il repose sur un socle gris. Une belle croix sculptée orne le sommet du monument.



Cimetière St-Alphonse  
Collection privée Dany Tanguay

Le caveau familial : On retrouve un caveau familial en surface dans le cimetière Saint-Alphonse. Il appartient à la famille Métivier (photo). La présence d'un monument à l'avant, nous laisse croire qu'il y a, à l'intérieur, les corps des personnes dont le décès est antérieur à ceux qui y sont inhumés et dont on retrouve les noms sur le caveau. On remarque aussi des caveaux souterrains, comme celui de la famille Mathieu-Bédard. Trois pierres tombales et une lame de béton ou de marbre permet de les repérer. Le caveau ou mausolée démontre l'importance de la famille car celle-ci se retrouvera réunie en son sein. (1)



Cimetière St-Alphonse  
Collection privée Dany Tanguay

Le calvaire : Il y en a un dans tous les cimetières. Il est habituellement situé sur un monticule. On y retrouve une croix accompagnée ou non d'un monument sculpté. Il représente le mont Golgotha ou Calvaire situé au nord-ouest de Jérusalem. L'endroit où Jésus a subi le supplice de la croix. Il est souvent le lieu de sépultures des prêtres. Il y en a un dans le cimetière Saint-Maurice. Dans le cimetière Saint-Alphonse, il n'est pas sur un monticule, mais à l'endroit le plus élevé du site. Il est représenté par une sculpture de la crucifixion du Christ. (2)

Référence :

- 1- Le Saguenayen A, revue d'histoire du Saguenay- Lac- Saint- Jean, vol. 43 no 4, octobre-décembre 2001, pages 19 à 24
- 2- Encyclopédie en couleurs, Larousse, vol 4, page 1415

### Saviez-vous que...

Au temps de Joseph Lavallière, on faisait appel aux charretiers de la paroisse. Les Ludger Lessard, Gédéon Brousseau, John Lessard et Jim Alliott, le charretier des Anglais, louaient leur service à Jos Lavallière. Jim Alliott possédait une voiture avec un espace qui séparait le conducteur des passagers. Elle avait un toit pour protéger les passagers et était décorée de jolis ornements. Elle était très utilisée par les anglophones de la région. (1)

En 1959, un monument de 3 pieds de largeur par 2 pieds de hauteur et 6 pouces d'épaisseur sur une base de 4 pieds de largeur par 1 pied d'épaisseur et 10 pouces de hauteur, coûtait \$341.25, taxe provinciale de 2% comprise. (2)

(1) Jean-Claude Gamache

(2) Yves Bourassa, facture de Cyrille Lacroix

# Maison funéraire Audet

Dany Tanguay



Funérailles 1912. Collection privée Symon Audet

Fondée par Etienne Audet en 1886, la Maison funéraire Audet Ltée est l'une des plus anciennes au Québec. Il épouse Rébecca Fontaine, le 31 août 1891, à Disraeli. Il s'installe sur la rue Champoux. A ce moment-là, on ne faisait pas d'embaumement, le corps était préparé au domicile du défunt et l'épouse d'Etienne s'y rendait pour l'aider. Etienne revenait chercher la dépouille pour les funérailles. Etienne décède le 10 mars 1915 à l'âge de 52 ans. Aidée de Joseph qui prend la relève de son père, Rébecca poursuit le travail de son époux.

Joseph est né le 11 novembre 1892, c'est l'aîné de la famille. Il épouse Lauréa Giguère le 10 juillet 1916, à Disraeli. Les funérailles n'étaient pas ce qu'il y avait de plus payant. Pour survivre, Joseph offrait également un service de taxi avec des voitures tirées par des chevaux. Plus tard, il met en place un service d'ambulance corbillard comme les autres entrepreneurs de la région. Les gens n'avaient pas beaucoup d'argent; certains payaient avec des cordes de bois, divers services ou un petit lot de terre, etc...

Outre la ville de Disraeli, la Maison Audet dessert les environs : Stratford, Garthby, Saint-Julien, Coleraine. Au début, elle offrait ses services jusqu'à Lambton, Weedon, Courcelles, Saint-Gérard et Stornoway. Joseph racontait qu'il avait dû se lever à 3h00 du matin pour aller faire des obsèques à Saint-Julien. Généralement, les funérailles ne dépassaient pas les 9h00 de l'avant-midi. Il revenait à Disraeli vers 15h00. Tout le trajet se faisait en corbillard tiré par des chevaux.

Joseph fonde la compagnie de la Maison funéraire Audet Ltée en 1969. Son fils Gilles prend la relève et achète la compagnie en 1975. Guy Fournier, son neveu, est thanatopracteur comme Gilles et son grand-père Joseph. Malheureusement, Guy décède subitement à l'âge de 33 ans. C'est M. Jean-Claude Gamache qui procéda alors aux embaumements. Le 9 septembre 1986, Joseph décède à l'âge de 93 ans et 9 mois; il est inhumé le 12 à Disraeli.

En 1988, Gilles vend l'entreprise à la Maison funéraire Dupuis d'Asbestos qui détient plusieurs salons dans la région de Lotbinière. Bertrand succède à son frère Gilles comme directeur en 1988. Aujourd'hui, un thanatopracteur à contrat pour la Maison Dupuis procède aux embaumements pour la Maison Audet. Depuis 1996, c'est Symon, fils de Bertrand, qui agit comme directeur. Il est la quatrième génération d'Audet à opérer la Maison funéraire.

La Maison Audet possède deux salons : un situé au 496, rue Jacques-Cartier, à Disraeli, et l'autre au 218a, Avenue Proulx, à Coleraine. Avant l'ouverture du salon de Disraeli, on exposait les défunts dans la maison privée située au 457 de la rue Jacques-Cartier. Aujourd'hui, cette bâtisse sert de bureau et de salon de montre. Un laboratoire y est également installé pour les embaumements. La Maison Audet possède aussi une flotte de cinq véhicules dont une limousine.

(1)

# Napoléon Hébert

Dany Tanguay



Corbillard pour un adulte devant le salon funéraire Hébert en 1950. Source : SAHRA – Fonds galerie de nos ancêtres de l'or blanc (Donateur : Hervé Hébert).

Napoléon Hébert, fils de Jean-Baptiste Hébert et Emilie Legendre, est né le 5 octobre 1879, à Sainte-Croix de Lotbinière.

Il épouse Angéline Houde, fille de Fraser Houde et Philomène Desrochers, le 2 juillet 1901, à Saint-Alphonse de Thetford Mines. (1)

Napoléon Hébert débute ses activités comme directeur funéraire vers 1910. En plus de diriger une maison funéraire, il offre également un service d'ambulance. Il exerce son métier dans sa maison privée, située sur la rue Saint-Alphonse, face à la rue Lacerte, à Thetford Mines. La maison existe encore aujourd'hui. Plus tard, son fils Hervé se joint à lui et prend la relève jusqu'à son décès. Il procède à environ 15 à 20 funérailles par année. Napoléon est décédé le 11 novembre 1967. (2)

Hervé épouse Lucienne Turgeon, fille de Napoléon Turgeon et Alice Dussault, le 3 octobre 1938, à Saint-Alphonse de Thetford Mines. (3)

Hervé décède prématurément le 25 juillet 1953, à l'âge de 45 ans. L'année suivante la maison funéraire Napoléon Hébert ferme ses portes définitivement.

## Enfants de Napoléon Hébert et Angéline Houde :

Georges, Stanislas, né le 8 mai 1902, baptisé le 9 à Saint-Alphonse  
Jean-Marie, Raoul, né le 9 juillet 1904, baptisé le 10 à Saint-Alphonse  
Dollard, Hervé, né le 4 septembre 1907, baptisé le même jour à Saint-Alphonse  
Claire, Yvette, née le 30 octobre 1909, baptisée le même jour à Saint-Alphonse  
Isabelle, Gertrude, née le 26 août 1911, baptisée le 27 à Saint-Alphonse  
Réjeanne, Marie-Thérèse, née le 9 mars 1914, baptisée le même jour à Saint-Alphonse  
Auguste, Yvan, né et baptisé le 10 juillet 1916, à Saint-Alphonse (4)

- 1- Répertoire mariages de Mégantic du début à 1925, page 226
- 2- Jean-Claude Gamache
- 3- Répertoire des mariages de Mégantic (1926-1970) A-K page 383
- 4- Répertoire des naissances de Saint-Alphonse (1886-1996), page 209-210

# Joseph Lavallière

---

Dany Tanguay



Joseph Lavallière  
Collection Dany Tanguay

Joseph Adélarde Lavallières, fils d'Adélarde Lavallières et Catherine Corriveau, est né le 5 décembre 1887 à Saint-Georges de Windsor.

En 1914, il est à l'emploi d'une maison funéraire à Sherbrooke.

En 1916, il arrive à Thetford et il acquiert l'entreprise de pompes funèbres d'un Monsieur Lachance, première personne à exercer ce genre de métier dans la région. Sa maison est située sur la rue King, angle Saint-Joseph. Il se sert de sa résidence et de son garage pour exercer son métier. Même si, à cette époque, les défunts sont exposés dans leur propre maison, il lui arrive d'exposer chez lui des personnes sans domicile. Il offre pour la première fois un service d'embaumement, de corbillard et ensuite de salon funéraire. Deux ans plus tard, comme les affaires vont bien, il achète une automobile. (1)

En 1928, il déménage son entreprise sur la rue Dumais O. en achetant la maison du Dr Larose. Plus tard, ses fils se joignent à lui, Viateur, embaumeur, Constant, ambulancier, Adélestin, homme à tout faire. En 1946, il achète d'une dame Cartier, une maison située au 81 de la rue Dumais, juste en face de sa résidence. Cette bâtisse est transformée en salon funéraire ayant comme avantages d'être localisé près de l'église Saint-Alphonse et d'être conçu pour répondre au confort des familles.

Devenu âgé, Joseph laisse la direction de la Maison à son fils Viateur. Il décède le 13 mars 1968, au Centre d'accueil de Thetford Mines, à l'âge de 80 ans et 3 mois.

Les frères Lavallières dirigent la compagnie fondée par leur père jusqu'au 4 septembre 1984, le jour où ils vendent l'entreprise à la Maison funéraire Gamache et Nadeau.

Encore aujourd'hui, la Maison funéraire Joseph Lavallières et Fils Enr. est l'entreprise funéraire qui a été en affaires le plus longtemps dans la région de Thetford Mines, soit 68 ans. (2)

Premier mariage : Delmire Aurélie Corriveau, fille de David Corriveau et Vitaline Chabot, le 2 mai 1911, à St-Philippe de Windsor.

Deuxième mariage : Marguerite Fafard, fille de Joseph Fafard et Anna Bérubé, le 1<sup>er</sup> mars 1921, à Saint-Alphonse de Thetford Mines.

Enfants :

Viateur est né le 13 janvier 1923, à Saint-Alphonse de Thetford Mines.  
Il épouse Elaline McEachrane, fille de Frédéric McEachrane et Alexandrine Carette, le 7 décembre 1955, à Saint-Alphonse de T.M.  
Il est décédé chez lui, le 29 novembre 1989, à l'âge de 66 ans et 10 mois.  
L'inhumation a eu lieu le 2 décembre.

Constant est né le 26 mai 1924 à Saint- Alphonse de Thetford Mines.  
Il est décédé le 8 août 1992 au Pavillon Saint-Joseph, à l'âge de 68 ans et 3 mois. L'inhumation a eu lieu le 12.

Adélestin est né le 19 mai 1925, à Saint- Alphonse de Thetford Mines.  
Il épouse Géraldine Laliberté, fille de Emile Laliberté et Yvonne Allaire, le 5 décembre 1953, à Saint- Alphonse de T.M.  
Il est décédé le 16 avril 1970, à l'hôpital l'Enfant-Jésus de Québec, à l'âge de 44 ans et 11 mois. L'inhumation a eu lieu le 18. (1), (2), (3), (4), (5), (6)

1- Les Cantons de l'Est, Société historique industrielle Inc. Pages 218-219

2- Jean-Claude Gamache

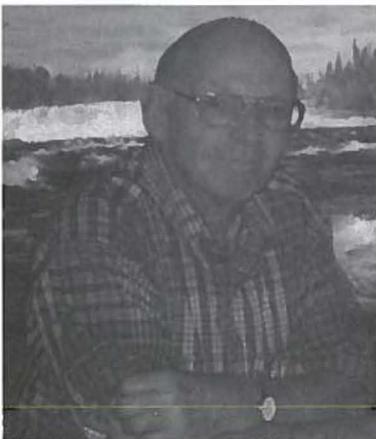
3- BMS 2000

4- Répertoire des naissances de Saint-Alphonse (1986-1996), page 262

5- Répertoire des mariages de Mégantic (1926-1970) L-Z, page 66

6- Répertoire des mariages de Mégantic (début à 1925), page 278

### *Hommage à Émerille Grégoire*



*M. Émerille Grégoire nous a quitté pour l'au-delà le 16 septembre 2005. Il était membre de notre Société depuis plus d'une dizaine d'années et du conseil d'administration depuis avril 2004. Il s'intéressait à ses racines, à ses ancêtres, à la généalogie et à l'histoire. Ses visites au local de la Société apportaient un air de fraîcheur. Son assiduité aux assemblées générales était exceptionnelle. Il était attaché à notre Société. Nous voulons particulièrement souligner sa présence à la réunion du conseil d'administration tenue le 1<sup>er</sup> septembre 2005.*

*Nous tenons à rendre hommage à un homme simple, intègre qui avait le don de répandre les rires autour de lui. Sa bonne humeur contagieuse, sa disponibilité à rendre service et son sens des responsabilités en faisaient un équipier de première classe. Face à la maladie, il a fait preuve de courage, de sérénité et de sagesse. C'est une perte pour notre groupe.*

*Émerille nous laisse de bons souvenirs en héritage. C'est ainsi qu'il continue à vivre dans nos mémoires.*

# J.A.Dussault

---

Dany Tanguay



Source : Collection privée François Gamache

Joseph-Henri et Alphonse Dussault sont les fils de France Dussault et Amanda Labrie. Alphonse est né le 8 juillet 1898 à Saint-Alphonse. Joseph-Henri est né le 19 avril 1905 à Saint-Maurice.

Joseph-Henri a appris son métier chez Joseph Lavallières où il a travaillé pendant environ douze ans. Joseph et son frère Alphonse ouvrent leur maison funéraire à Saint-Maurice, en octobre 1940. Joseph agit à titre d'embaumeur. En plus des services funéraires, ils offrent un service d'ambulance à la

population de la région. Ils organisaient entre 60 et 65 funérailles par année. Monsieur Albert Bouffard de Saint-Maurice fut leur premier client. Même si les défunts étaient exposés dans leur maison à certaines occasions, ils l'étaient aussi dans la maison d'Alphonse, située au 129, rue Johnson.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1946, G.H. Cloutier de Québec, se porte acquéreur de la Maison funéraire J.A.Dussault Enr.

Après la vente de leur maison funéraire, Alphonse est devenu propriétaire d'un motel à Magog et Joseph est devenu fossoyeur au cimetière Saint-Alphonse jusqu'à sa retraite en 1992. (1)

Joseph-Henri Dussault épouse Raymonde Bourget, fille de Joseph Bourget et Léda Brassard, le 27 juillet 1927, à Robertsonville. (2)

Alphonse Dussault épouse Yvonne Jobin, fille de Trefflé Jobin et Léda Lessard, le 30 juin 1924, à Saint-Maurice. (3)

## Enfants de Joseph-Henri et de Raymonde Bourget

Jeannine, Noëlla, Marie-Marthe, née le 13 décembre 1928, baptisée le 14 à Saint-Alphonse

Berthe, Rita, Aline, née le 5 avril 1930, baptisée le 6 à Saint-Maurice

Jean-Guy, Raymond, né et baptisé le 25 septembre 1933 à Saint-Alphonse

Ruth, Julienne, Réjeanne, née le 7 mars 1935, baptisée le 9 à Saint-Alphonse

Paul-André, Rémi, né le 31 janvier 1937, baptisé le 1<sup>er</sup> février à Saint-Alphonse (4)

Joseph-Henri est décédé le 26 mai 1989, au Centre d'accueil Sacré-Cœur de Saint-Ferdinand, à l'âge de 84 ans et 1 mois. Il est inhumé le 29 au cimetière Saint-Alphonse. (5)

1- Jean-Claude Gamache

2- Répertoire des mariages de Mégantic, début à 1925, page 159

3- Idem #2

4- Banque de données de la SGHRTM

5- Idem #4



J.A. Savoie

Source : Collection privée François Gamache

Albert Savoie est né le 5 juin 1917, à Saint-Pierre-de-Broughton. Il est le fils de Joseph Savoie et Sabine Scallon. En 1943, il achète pour \$500 l'inventaire de cercueils, de lampes etc.. de Monsieur Lafontaine, propriétaire d'un magasin général. Il entrepone le tout dans le garage de la Fabrique. La Fabrique possède un corbillard qui se retrouve dans le même garage. Comme il ne peut vivre de ce métier, Albert exerce le métier de maître de poste et de secrétaire municipal. Le bureau de poste est localisé dans son logis où se déroulent aussi les réunions du conseil municipal.

En 1948, il va à Montréal suivre un cours d'embaumement pendant deux semaines. Durant ses stages, il paye un employé \$2.00 afin que celui-ci puisse travailler. De retour à Saint-Pierre, il commence à faire des embaumements dans les maisons privées. Durant l'hiver, il loue une motoneige (les premiers modèles de Bombardier) pour aller chercher les défunts dans les rangs. En 1959, il offre un service d'ambulance. En 1976, une entente est conclue entre toutes les maisons funéraires qui vendent leur service d'ambulance pour se consacrer uniquement aux funérailles.

Il dessert les villages avoisinants tels que : Saint-Jacques-de-Leeds, Robertsonville, Sacré-Cœur-de-Marie et Pontbriand. La maison funéraire J.A.Savoie et Fils offre encore ses services dans ces mêmes villages. Avant 1960, J.A. Savoie n'a aucun salon; les expositions ont lieu dans les résidences privées et parfois dans sa propre maison. En novembre 1963, c'est l'ouverture du premier salon à Black Lake. En juillet 1969, il ouvre celui de Saint-Noël-Chabanel, à Thetford Mines. M. Albert Savoie décède le 11 mai 1996, à l'âge de 78 ans et 11 mois.

Après des études à l'Institut des Embaumeurs du Québec, son fils Jean-Guy se joint à lui en 1970. J.A. Savoie et Fils s'incorpore en 1976. Jean-Guy devient l'unique propriétaire en 1986. Il travaille avec son collaborateur, M. Guy Ferland, qui est à l'emploi de la famille Savoie depuis 1966 et gérant du salon funéraire à Black Lake. On retrouve dans chacun des salons un columbarium, à Black Lake depuis 1991 et à Saint-Noël depuis 2003.

L'entreprise J.A. Savoie et Fils possède une flotte de véhicules pour desservir la population. Elle fait appel à des travailleurs surnuméraires au moment des funérailles. (1)

1- Jean-Guy Savoie

## Expression funéraire

Sur les planches : Au 19<sup>e</sup> siècle, on exposait le défunt à son domicile, généralement sur des planches déposées sur des chevalets.

# Georges-Henri Cloutier

---

Dany Tanguay

Natif de Québec, Georges-Henri Cloutier, dont le père est directeur de funérailles, achète J.A. Dussault le 1<sup>er</sup> octobre 1946. Le salon funéraire est situé sur la rue Johnson à Saint-Maurice. En 1951, G.H. Cloutier opère deux autres salons: un au 307, Notre-Dame Nord, à Thetford Mines, et l'autre en face de l'église Saint-Désiré, à Black Lake.

En 1955, c'est G.H. Cloutier qui donne une première chance à Jean-Claude Gamache, alors âgé de 17 ans, en l'embauchant à son salon funéraire.

En 1956, il inaugure une nouvelle résidence située au 21, rue Saint-Alphonse Est, à l'angle de la rue Mailhot. Cette bâtisse appartenait à M. Camille Côté, marchand de meubles.

En 1970, lors de la relocalisation de la paroisse Saint-Maurice, la résidence située sur la rue Falardeau est déménagée au 331, rue Giroux (« nouveau Saint-Maurice »). Elle sert encore de salon funéraire.

Le 1<sup>er</sup> mars 1978, devant le notaire Landry, Georges Nadeau et Jean-Claude Gamache acquièrent l'entreprise funéraire de Georges-Henri Cloutier. (1), (2)

Georges-Henri Cloutier, fils de Arthur Cloutier et Athala Gagnon, épouse Thérèse Gagnon, fille d'Edouard Gagnon et Marie-Alice Paré, le 25 août 1945, à Notre-Dame-du-Chemin, à Québec.

Georges-Henri Cloutier décède le 15 avril 2002 à Thetford Mines.



Source : Collection privée François Gamache

1-Jean-Claude Gamache

2-Courrier Frontenac, 10 novembre 2000, c-12 et c-13



Source : Collection privée François Gamache

Jean-Claude Gamache débute dans le domaine funéraire, à l'âge de 17 ans, quand il est embauché par Georges-Henri Cloutier, propriétaire d'une maison funéraire. Jean-Claude effectue différentes tâches au sein de l'entreprise. Il transporte les défunts, conduit l'ambulance et apprend l'embaumement avec M. Cloutier. En 1962, il va travailler pour Joseph Lavallière et Fils où il effectue le même genre de travail. Il est diplômé de l'Institut des embaumeurs du Québec en 1964. Après 16 ans à l'emploi de la Maison funéraire Joseph Lavallière et Fils, Jean-Claude Gamache s'associe à l'homme d'affaires thetfordois Georges Nadeau. Le 1<sup>er</sup> mars 1978, ils achètent l'entreprise funéraire de M. Georges-Henri Cloutier. Ce sont les débuts de la Maison Gamache et Nadeau Ltée.

En octobre 1978, ils ouvrent une nouvelle résidence funéraire située au 590, Saint-Alphonse Sud. Ils possédaient déjà celle située au 331, rue Giroux, dans la paroisse Saint-Maurice, et qui fut acquise lors de la transaction avec G.H. Cloutier. En 1979, ils ouvrent une troisième maison funéraire localisée au 390, rue Labbé, dans la paroisse Notre-Dame.

Le 4 septembre 1984, la Maison Gamache et Nadeau Ltée acquiert une des plus vieilles entreprises funéraires de la région : celle de Jos Lavallière et fils Ltée. Avec cette dernière acquisition, Gamache et Nadeau possède maintenant une quatrième résidence située au 81, Dumais, dans la paroisse Saint-Alphonse. Cette même année François Gamache, fils de Jean-Claude, se joint à l'organisation. Il est diplômé du Collège de Rosemont en technique de thanatologie.

En 1997, une cinquième résidence est inaugurée à Black Lake. Elle est située au 580, rue Lamennais. Deux ans plus tard, un troisième salon plus petit pour les familles moins nombreuses et pour les liturgies de la parole est ajouté à la résidence. Le stationnement a également été agrandi. La maison Gamache et Nadeau possède onze véhicules dont deux corbillards. Une vingtaine de personnes travaillent pour cette entreprise.

Depuis 1991, la Maison Gamache et Nadeau Ltée est dirigée par Jean-Claude et François Gamache. En 2003, la Maison Gamache et Nadeau Ltée et la Maison J.A. Savoie et Fils ont effectué une importante transaction.

La Maison Gamache et Nadeau Ltée a reçu de la Corporation des thanatologues du Québec, lors du congrès annuel, la mention distinction pour l'exceptionnelle qualité de ses services, son professionnalisme et son implication dans la communauté. Félicitations à une entreprise de chez-nous! (1) et (2)

1-Jean-Claude et François Gamache

2-Courrier Frontenac, 10 novembre 2000, pages c-12 et c-13

## Maison funéraire de L'Amiante

---

Dany Tanguay



Maison funéraire située au 100, Saint-Joseph O.  
Source : Collection privée Dominic Guay

La Coopérative funéraire a été fondée le 25 mars 1972 par une vingtaine de personnes qui croyaient que le temps était venu pour les gens de la région de s'occuper eux-mêmes des services funéraires. En l'absence d'un thanatologue, le projet fut mis de côté jusqu'en 1979. Cette année-là, les instigateurs du projet recrutèrent 300 membres dans la région. La coopérative était sur la bonne voie. Malgré quelques embûches à leur début, l'entreprise a su, avec l'aide de bénévoles et supportée par l'ensemble des coopératives du milieu, s'établir comme une entreprise viable. Elle est dirigée par

un conseil d'administration composé de neuf personnes élues pour un terme de trois ans. C'est donc dire qu'à chaque assemblée générale annuelle trois personnes sont en élection. Présentement, M. Louis Jolicoeur agit à titre de président du conseil d'administration.

Depuis sa fondation, la Coopérative a changé d'adresse à quelques reprises. De 1972 à 1982, la coopérative ne possédait pas de local mais seulement une adresse postale. En 1982, elle loue une maison au 56, Saint-Joseph O. et ce, jusqu'en 1989. Elle s'est relocalisée en tant que propriétaire à quelques centaines de pieds plus loin, au 100 Saint-Joseph Ouest, jusqu'en 2000. Passant de sites plus modestes à une bâtisse récente, plus vaste, la Coopérative funéraire est maintenant située au 653, rue Pie XI, à Thetford Mines. Cette nouvelle bâtisse abritait auparavant la Plomberie Denis Turcotte. Un investissement fut nécessaire pour rénover et transformer la bâtisse ainsi que pour le pavage du stationnement. Deux salons dont un peut servir de chapelle, sont à la disposition des familles ainsi qu'un columbarium où l'on dépose les urnes des défunts.

Le regroupement des coopératives leur permet de réduire leurs coûts d'exploitation. Elles ont un meilleur pouvoir d'achat sur les cercueils, les urnes et sur les assurances entre autres.

Avant de s'établir sur la rue Pie XI, il n'y avait aucun embaumement qui se faisait dans la région. Une coopérative de Sherbrooke s'occupait de cette tâche jusqu'en 1998. Les dépouilles mortelles furent ensuite confiées à la Coopérative de Lac-Mégantic. Depuis 2000, le thanatologue Dominique Guay procède aux embaumements. La Maison funéraire compte une douzaine d'employés dont un seul, le thanatologue, est à temps plein. Le directeur général est à demi-temps et les autres (les porteurs) sont à temps partiel.

La perception négative qu'avaient les gens des coopératives funéraires a forcé la Coopérative funéraire de L'Amiante à changer de nom pour celui de la Maison funéraire de L'Amiante.

La Maison funéraire de L'Amiante possède un columbarium depuis son installation au 100, Saint-Joseph Ouest, en 2000.

Elle fut la première entreprise funéraire de la région à posséder une telle installation. Elle offre présentement deux modules qui peuvent contenir chacun environ 75 urnes. Il existe deux sortes de concession, l'une fermée et l'autre vitrée. Dans le premier cas, on n'y retrouve que des espaces individuels, dans l'autre cas, il existe des espaces simples, doubles et familiaux. Au début d'octobre 2004, un troisième module a été ajouté afin de répondre aux nombreuses demandes pour ce service. (1), (2) et (3)

1-Courrier Frontenac, 14 juillet 2000

2-Courrier Frontenac 7 novembre 2003

3-Dominic Guay, thanatologue, Maison funéraire de l'Amiante.

## Funérailles protestantes

Les objectifs de telles funérailles ne sont pas différents des nôtres. On se rassemble pour dire adieu à un proche, rendre grâce à Dieu et vivre dans l'espérance que la vie ne se termine pas avec la mort mais qu'elle continue ailleurs.

La famille s'entretient avec le pasteur au sujet du déroulement de la cérémonie qui peut avoir lieu à l'église, au cimetière ou dans une maison. On choisit les textes, la musique, les témoignages et autres détails pratiques.

La cérémonie dure de trente minutes à une heure. Contrairement à la religion catholique, elle peut se faire pendant ou après l'inhumation. La cérémonie débute par de la musique; puis c'est l'entrée de la famille. Le cérémonial se divise en quatre étapes : le temps de l'accueil (prière), le temps du souvenir (évocation de la vie du défunt), le temps de la parole (lecture de textes bibliques) et le temps de la prière (remise à Dieu du défunt). Ensuite, il y a les annonces, la bénédiction, la musique, la sortie et la collecte. Il n'y a aucun moment consacré à l'eucharistie durant la cérémonie. (1)

(1) <http://frenchprotchurch-dc.home.comcast.net/funerailles.htm>

### Saviez-vous que...

Durant les années 40 et 50, les maisons funéraires de la région ne possédaient pas d'automobile pour transporter la famille du défunt. MM. Laval Landry, Joseph et Borromée Charest, Roland Doyon et «Bébé» Rodrigue louaient leurs services aux entreprises funéraires. Certains de ces propriétaires de taxis avaient des véhicules à sept passagers. Il en coûtait \$5 pour les funérailles d'une personne.(1)

(1) Jean-Claude Gamache

- Si l'on observe qu'un cadavre a une jambe plus longue que l'autre en le plaçant dans un cercueil, c'est signe qu'une autre personne de la famille décédera dans l'an et jour.
- Si une boule de feu (météore) tombe sur une terre, une personne de l'habitation la plus voisine mourra dans l'an et jour.
- Quand on «ouvre la terre» un vendredi, au cimetière, on l'ouvre de nouveau dans huit jours.
- Quand un corbillard, au cours d'un enterrement, arrête vis-à-vis d'une maison, il meurt une personne dans cette maison durant l'année.
- Quand une famille retourne demeurer dans un logis qu'elle a déjà habité, il meurt une personne pendant l'année.
- Aller demeurer dans une maison neuve est malchanceux. Il meurt une personne au cours de l'année.
- Lorsqu'un oiseau pénètre dans une maison, c'est signe de mortalité prochaine dans cette demeure.
- Lorsqu'un cadavre reste exposé un dimanche, une autre personne du même logis mourra durant l'année.
- Chien qui hurle annonce la mort.
- C'est l'époux qui se met au lit le premier, le soir des noces, qui décédera le premier.
- S'il pleut ou s'il neige pendant les funérailles, le défunt n'est pas heureux. (1)

1- Bulletins de recherches historiques, Vol. XXX, no. 5, mai 1924, page 1

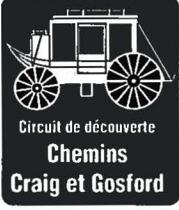
### Saviez-vous que...

En 1959, 175 cartes de remerciement coûtaient \$12.25, taxes fédérale et provinciale comprises.(1)

Des columbariums sont disponibles au cimetière Saint-Alphonse, à la Maison funéraire de L'Amiante et à la maison J.A. Savoie.

1- Yves Bourassa, facture de Edmond Desmarais

# Commandites

<p><b>L'Association des familles Ebacher-Baker</b></p> <p>2080, boul. René Lévesque ouest Ste Foy, Québec, G1V 2K9</p> <p>Tél. (418) 527-9404 bureau (418) 688-8424 Courriel: bakerchi@globetrotter.qc.ca</p>	 <p><b>Héritage CENTRE-VILLE</b> de Thetford Mines</p> <p><i>François Samache</i> Président</p> <p>C.P. 471 Thetford Mines G6G 5T3 Tél. : (418) 335-9169 - Fax : (418) 335-9699</p>	 <p>Siège social :</p> <p>157, chemin Gosford, Irlande G0N 1N0 Tél : (418) 428-9216</p> <p>Site : <a href="http://www.craig-gosford.ca">www.craig-gosford.ca</a></p>
<p><b>Ouellette, Larouche, Gagné Avocats</b></p> <p>163, rue Pie XI C.P. 667 Thetford Mines, Québec, G6G 5V1 Tél. (418) 335-9151 Télécopieur : (418) 338-4874</p>	<p><b>Restaurant L'Étoile &amp; Steak House Le Brasier</b></p> <p>4200, boul. Frontenac Ouest Thetford Mines, Québec G6H 2A4</p> <p>Tél. (418) 423-4218</p>	<p><b>Fournier Bujold</b> Société professionnelle d'Arpenteurs – Géomètres</p> <p>410, 9<sup>ème</sup> rue Nord Thetford Mines, Québec, G6G 5J7 Tél. (418) 334-0393 Télécopieur : (418) 334-0123</p> <p>Certificat de localisation - Cadastre – Piquetage</p>
<p><b>GESCONEL INC</b></p> <p>Papeterie – Ameublement de bureau – matériel scolaire – Service informatique</p> <p>257, Notre-Dame Ouest Thetford Mines, Québec, G6G 1J7 Tél. (418) 335-9118 Télécopieur : (418) 338-1502</p>	<p><b>IMPRIMERIE COMMERCIALE DE THETFORD L'ÉE</b> Damien &amp; Émilien Huppé Propriétaires</p> <p>266, rue Beaudoin Thetford Mines, Québec G6G 4V3 Tél. (418) 338-4300 Télécopieur : (418) 338-6684</p>	<p><b>FRÉCHETTE LGL</b> Daniel Lapointe, ingénieur Gilles Binet, tech. senior principal Division de SNC - Lavalin</p> <p>69, rue Notre-Dame Ouest Thetford Mines, (QC) G6G 1J4 Tél. (418) 338-4631 Télécopieur : (418) 338-6564 Courriel : <a href="mailto:figl@snclavalin.com">figl@snclavalin.com</a></p>
<p><b>McCutcheon &amp; Dodier, CGA</b> Jean McCutcheon, CGA Expert-comptable</p> <p>88, rue Notre-Dame Ouest Thetford Mines, Québec, G6G 1J3 Tél. (418) 338-5833 Télécopieur : (418) 338-1110 Sans frais : 1 800 338-5833</p>	<p><b>M<sup>e</sup> Marie-Klaude Paquet</b> Notaire et conseiller juridique Médiatrice familiale accréditée</p> <p>75, rue Notre-Dame Ouest Thetford Mines, Québec, G6G 1J4 Tél. (418) 335-2939 Télécopieur : (418) 335-7563</p>	<p><b>MUSÉE MINÉRALOGIQUE ET MINIER DE THETFORD MINES</b></p> <p>5 à 6 nouvelles expositions par année!</p> <p>711, boulevard Frontenac Ouest Thetford Mines (Québec), G6G 5T3 Tél.: (418) 335-2123 Site Web : <a href="http://www.mmmtm.qc.ca">http://www.mmmtm.qc.ca</a></p>



**Société Nationale  
des Québécois de L'Amiante**

Adresse : 76, rue Harvey, Thetford Mines (Québec), G6G 5N4  
Téléphone : (418) 335-6466  
Télécopieur : (418) 335-6300

*Merci!*



**Funérailles du policier Archélas Morin en 1957**

Source : Société des archives historiques de la région de L'Amiante  
Fonds Galerie de nos ancêtres de l'or blanc (Donateur : Hervé Hébert)